

Effectif du régiment de Gruyère en 1780 : 1'476 hommes

Compagnie colonelle

Colonel de Maillardoz
Lieutenant-colonel Philippe de Reynold
Major Jean Nicolas de Reynold
Adjoint-major Mr. Musy de Gruyère

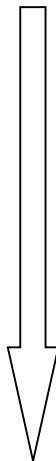
1er bataillon

2 capitaines
2 lieutenants
2 sous-lieutenants
1 enseigne
1 secrétaire
1 chirurgien
8 sergents
1 fifre
4 tambours
6 caporaux
6 appointés
13 grenadiers
3 canonniers
120 factionnaires

170 au total

154 hommes (compagnie de La Tour)
166 hommes (compagnie de Grandvillard)
164 hommes (compagnie de Montbovon)

2ème bataillon



168 au total

138 hommes (compagnie de Broc)
153 hommes (compagnie de Charmey)
189 hommes (compagnie de La Roche)

L'un des sous-lieutenants de la compagnie de Grandvillard est Jean Caille, d'Estavannens

Tous les hommes de 16 à 60 ans sont enrégimentés, ce qui permet d'atteindre l'effectif théorique de 12'000 hommes, taux extrêmement élevé puisqu'il dépasse probablement un huitième de la population. Il y a désormais onze régiments cantonnés sur l'ensemble du canton et formant autant de compagnies à 200 hommes que le rôle le permet.

Le fusil avec bionnette est devenu l'arme courante. Les hommes doivent s'habiller à leurs frais, les communes pourvoyant à l'équipement des soldats pauvres. L'instruction demeure toutefois très rudimentaire. Il y a dans chaque village des exercices de marche et de maniement d'armes, au printemps et en automne. La revue annuelle passée par le colonel est plutôt une fête qui incite le soldat à remettre en ordre ses effets.

Les lacunes de l'instruction sont comblées partiellement par l'activité des sociétés de tir qui, apparues au 16ème siècle, furent encouragées par le gouvernement à tirer "au blanc" et à manier les armes.